

**DESSINE...
LES PAYS CHARLOIS
ET CIVRAISIEN
CONCOURS PERMANENT**

Thème libre

Réalisation d'une œuvre sur le territoire des Pays
Civraisien et Charlois, inspirée de son patrimoine,
naturel, historique, humain...

INSCRIPTION GRATUITE

Le tableau peut être réalisé à n'importe quel
moment de l'année. Pour concourir, inscrivez-vous
par téléphone ou par mail.

REMISE DES OEUVRES

A la Maison du Pays Charlois
Samedi 5 août de 10h à 12 h.

Une seule oeuvre par participant, non encadrée
Le lieu représenté devra être précisé, lors de la
remise de l'oeuvre.

REUNION DU JURY

Samedi 5 août à 15h.

EXPOSITION

Les oeuvres réalisées seront exposées
à la Maison du Pays Charlois
**pendant le week-end
et jusqu'aux journées du patrimoine
les 16 et 17 septembre**

PALMARES DIMANCHE A 18H30

**DESSINE...
CHARROUX
HUILE ET ACRYLIQUE
CONCOURS SUR 2 JOURS**

Peindre sur site

Réalisation d'une œuvre sur le patrimoine de
Charroux - des scènes de rue, des bâtiments
et/ou des paysages...

INSCRIPTION – 10 euros

(Chèques à l'ordre de
'Animation et Culture en Pays Charlois)

**Samedi 5 août de 8h à 12h30
et de 14h30 à 18h**

Dimanche 6 août de 8h à 10h
gratuit jusqu'à 16 ans

CLASSES D'AGE

- adulte
- 4 classes pour jeunes

REMISE DES OEUVRES

**Dimanche 6 août avant 12h
sous les halles**

REUNION DES JURYS

Dimanche 6 août de 13h à 15h

EXPOSITION - VOTE DU PUBLIC

Dimanche 6 août de 15h à 17h

PALMARES DIMANCHE A 18H30

**DESSINE...
CHARROUX
AQUARELLE, PASTELLE
ET MONOCHROME
CONCOURS SUR 2 JOURS**

Peindre sur site

Réalisation d'une œuvre sur le patrimoine de
Charroux - des scènes de rue, des bâtiments
et/ou des paysages...

INSCRIPTION – 10 euros

(Chèques à l'ordre de
'Animation et Culture en Pays Charlois)

**Samedi 5 août de 8h à 12h30
et de 14h30 à 18h**

Dimanche 6 août de 8h à 10h
gratuit jusqu'à 16 ans

CLASSES D'AGE

- adulte
- 4 classes pour jeunes

REMISE DES OEUVRES

**Dimanche 6 août avant 12h
sous les halles**

REUNION DES JURYS

Dimanche 6 août de 13h à 15h

EXPOSITION - VOTE DU PUBLIC

Dimanche 6 août de 15h à 17h

PALMARES DIMANCHE A 18H30

LES TROIS CONCOURS

Concours et Montant des prix :

Huiles et Acryliques :

1er prix = 150 euros.

2ème prix = 100 euros.

3ème prix = 50 euros.

Aquarelles, Pastels, Monochromes:

1er prix = 150 euros.

2ème prix = 100 euros.

3ème prix = 50 euros.

Concours Permanent :

1er prix = 150 euros.

2ème prix = 75 euros.

Grand prix du jury :

« Prix René Lion » = 150 euros

Prix du public = livre, lots

Pour les jeunes, 3 lots seront offerts dans chaque classe d'âge.

Les prix sont offerts notamment par :

Animation et Culture en Pays Charlois

la Commune de Charroux

la Communauté de Communes du Civraisien en

Poitou

le Conseil Départemental de la Vienne

Pendant le weekend :

Animations, Expositions, Ateliers, Marché de l'Art le samedi,

Mise en scène vivante de tableaux de peintres le dimanche.

Café, thé, viennoiseries sont offerts à l'accueil de samedi.

RÈGLEMENT

Cette manifestation picturale s'articule autour d'expositions, d'animations, et de trois concours, l'un permanent, "Dessine... les Pays Charlois et Civraisien", et deux autres sur deux jours, "Dessine... Charroux - Huiles et Acryliques", et « Dessine... Charroux - Aquarelles, Pastels, Monochromes ».

Les peintres ont le loisir de participer à tous les concours. Cependant le gagnant d'un premier prix ne pourra cumuler d'autres premiers prix – c'est le prix le mieux noté qui sera remis.

L'œuvre ayant remporté le grand prix du jury - Prix René Lion (seul prix cumulable avec un premier prix) sera mise en jeu pour le tirage de la tombola l'année suivante.

Aucun signe ou signature ne devra paraître sur l'œuvre remise afin que l'anonymat soit respecté lors du vote du jury.

Les gagnants autorisent l'association à reproduire leurs œuvres sur les documents publicitaires.

Les décisions du Jury sont sans appel.

Palmarès - dimanche 18h30 sous les halles (présence obligatoire des peintres)

TECHNIQUES

Toutes les techniques sont autorisées, à l'exception des procédés photographiques et arts plastiques.

SUPPORTS

Tous les supports sont admis avec un poids maximum d'un kilo, un format maximum n°12* pour les toiles, 60 x 50 pour les autres supports, tamponnés à l'inscription. *Les œuvres, sauf celles sur papier dessin, devront être impérativement équipées d'un système de fixation.*

*(figures-61x50, paysages-61x46, marine-61x38)

les peintres dans la Rue



CHARROUX

EN POITOU-CHARENTES
(D 948 NIORT - LIMOGES)

5 & 6 AOUT 2017

Animation et Culture en Pays Charlois

- 86250 Charroux

Tél infos : Maison du Tourisme

05.49.87.60.12

contact@animationculture.fr

www.animationculture.fr

